

Société des Grands Projets

*Ligne 15 Est du Grand
Paris Express*

Réunion Publique

Gare Nogent – Le Perreux

27 mars 2025

Sommaire

Partie I - Introduction

Partie II – Avancement des travaux

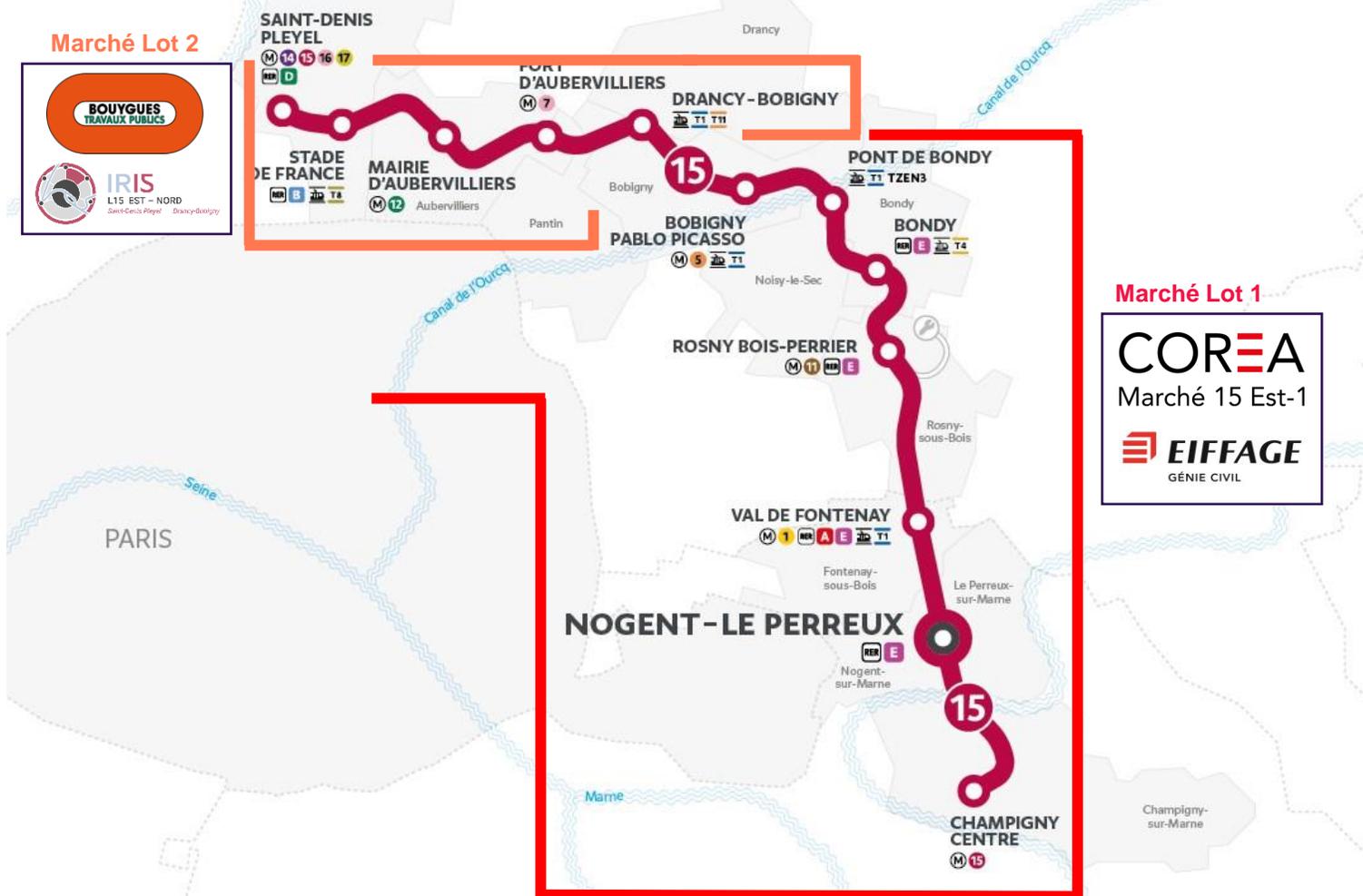
Partie III – Accompagnement des chantiers du GPE

Partie I

Introduction

Rappel du contexte et du calendrier

Le tronçon Est de la ligne 15 : deux marchés de conception-réalisation pour une mise en service unique



Quelles avancées en 2025 ?

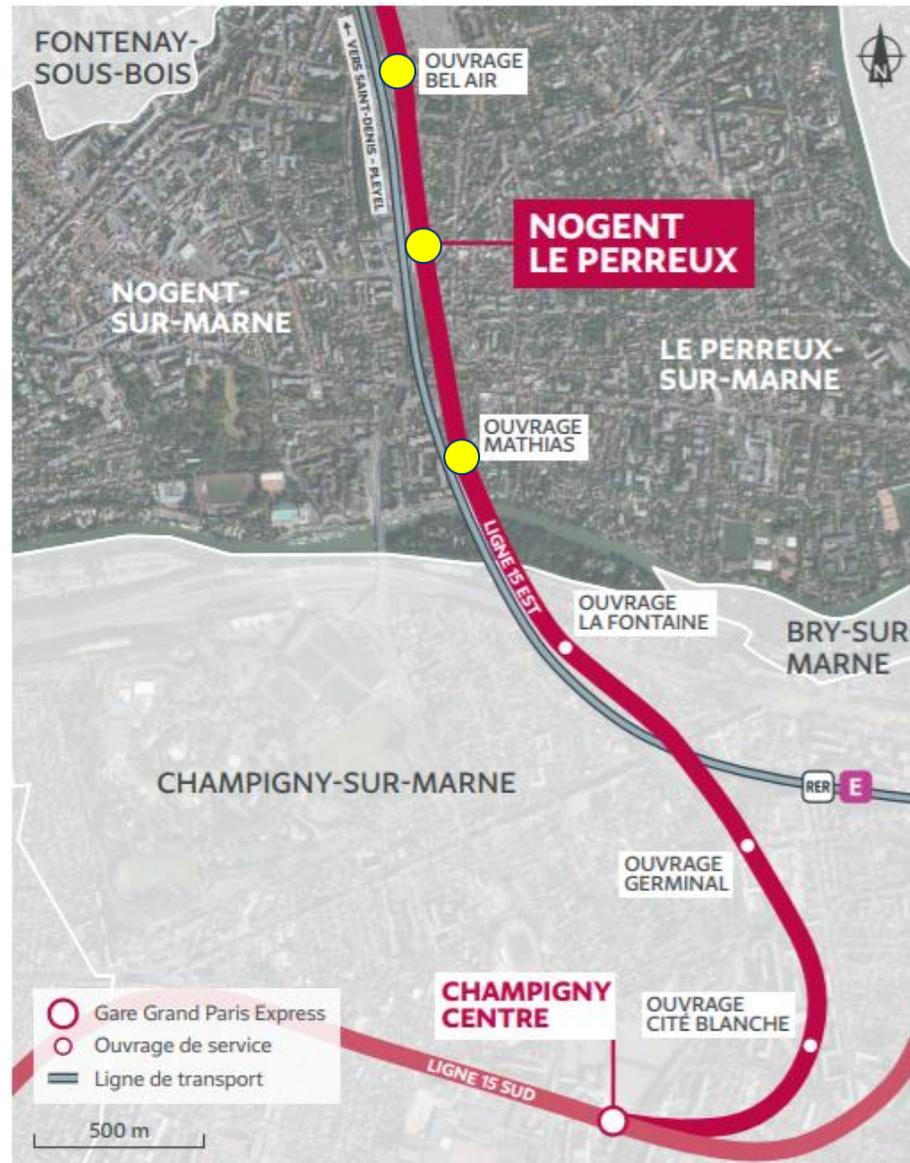
- **Poursuite des travaux préparatoires démarrage des travaux de génie civil sur l'ensemble de la ligne**

Attribution des marchés:

- Eiffage (Groupement COREA) titulaire du lot 1, depuis décembre 2023
- Bouygues (Groupement IRIS) titulaire du lot 2 depuis avril 2024

Le Grand Paris Express au Perreux-sur-Marne

Une gare et deux ouvrages de service



Rappel du contexte et du calendrier

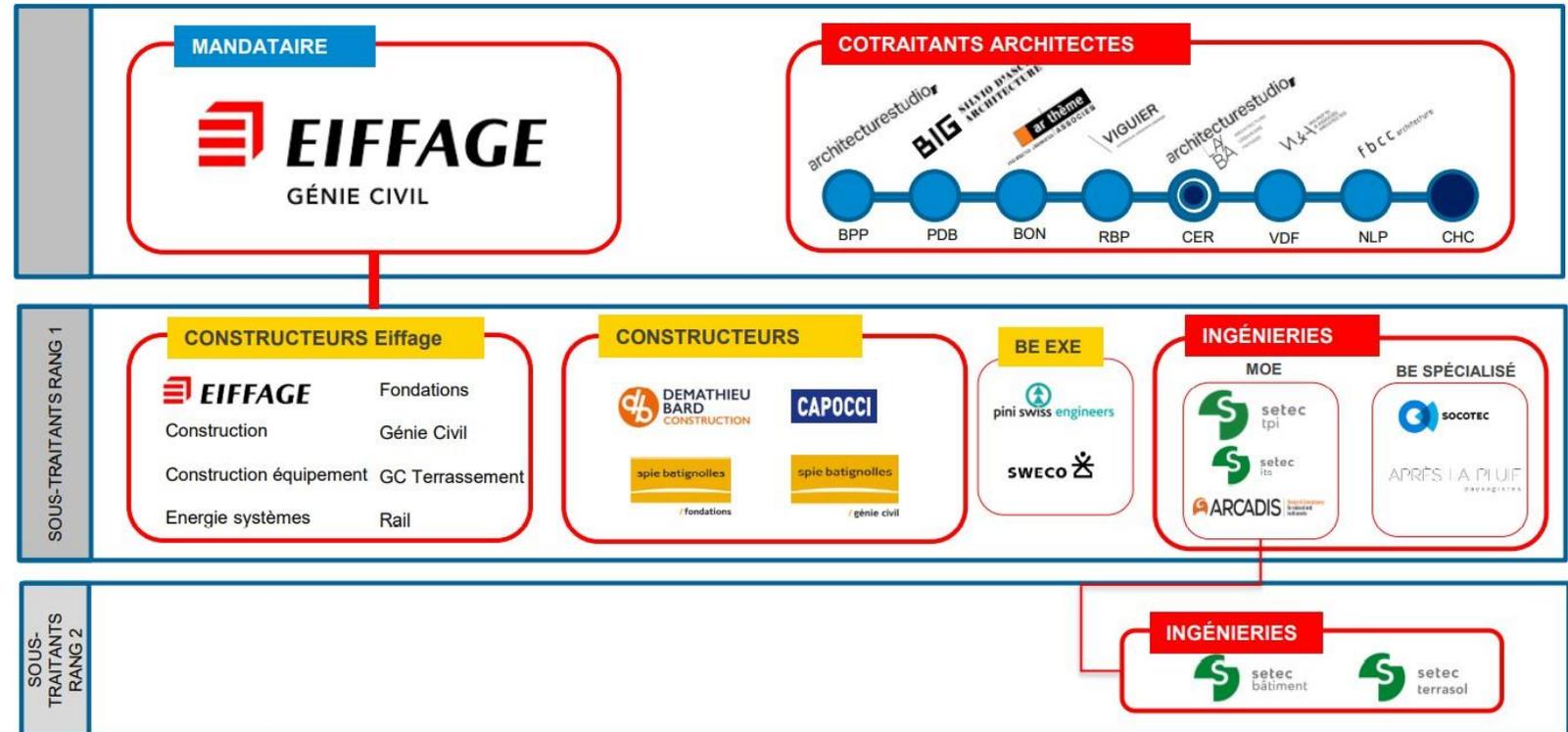
Présentation du groupement de conception-réalisation

COREA
Marché 15 Est-1

Société
des Grands
Projets



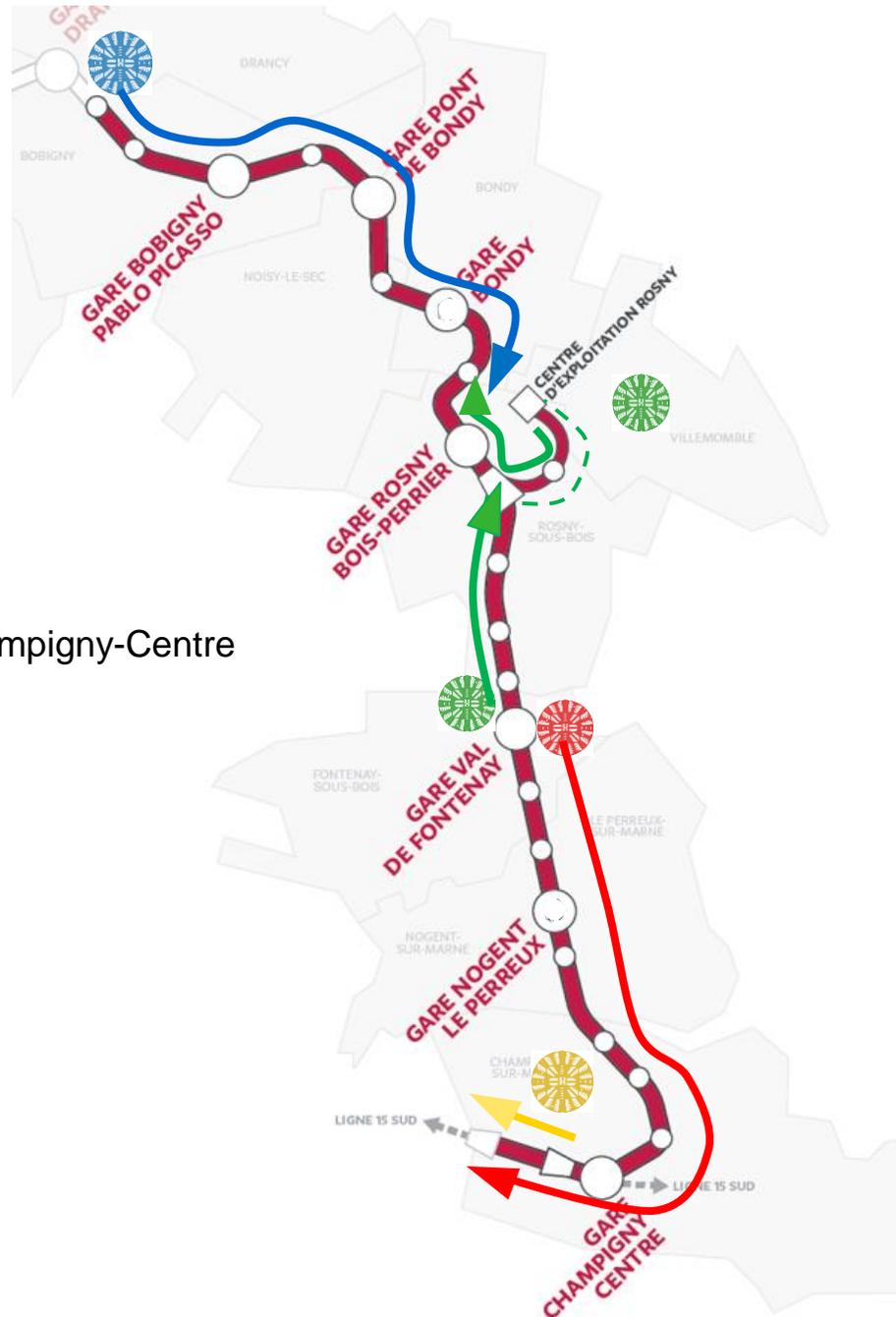
Marché 1 de conception -
réalisation de la Ligne 15 Est
du GPE notifié au groupement
nommé « COREA » le
15/12/2023



COREA
Marché 15 Est-1

Le marché 15Est-1

- Environ 17 km de tunnel
- 6 gares
- Aménagement de la partie 15Est gare Champigny-Centre
- Centre d'Exploitation de Rosny
- 16 ouvrages de service
- 2 ouvrages d'entonnement



4 tunneliers, 5 tirs

Tunnelier 1	5,2 km
Tunnelier 2	2,4 km
Tunnelier 2 bis	2,3 km
Tunnelier 3	6,0 km
Tunnelier 4	0,4 km

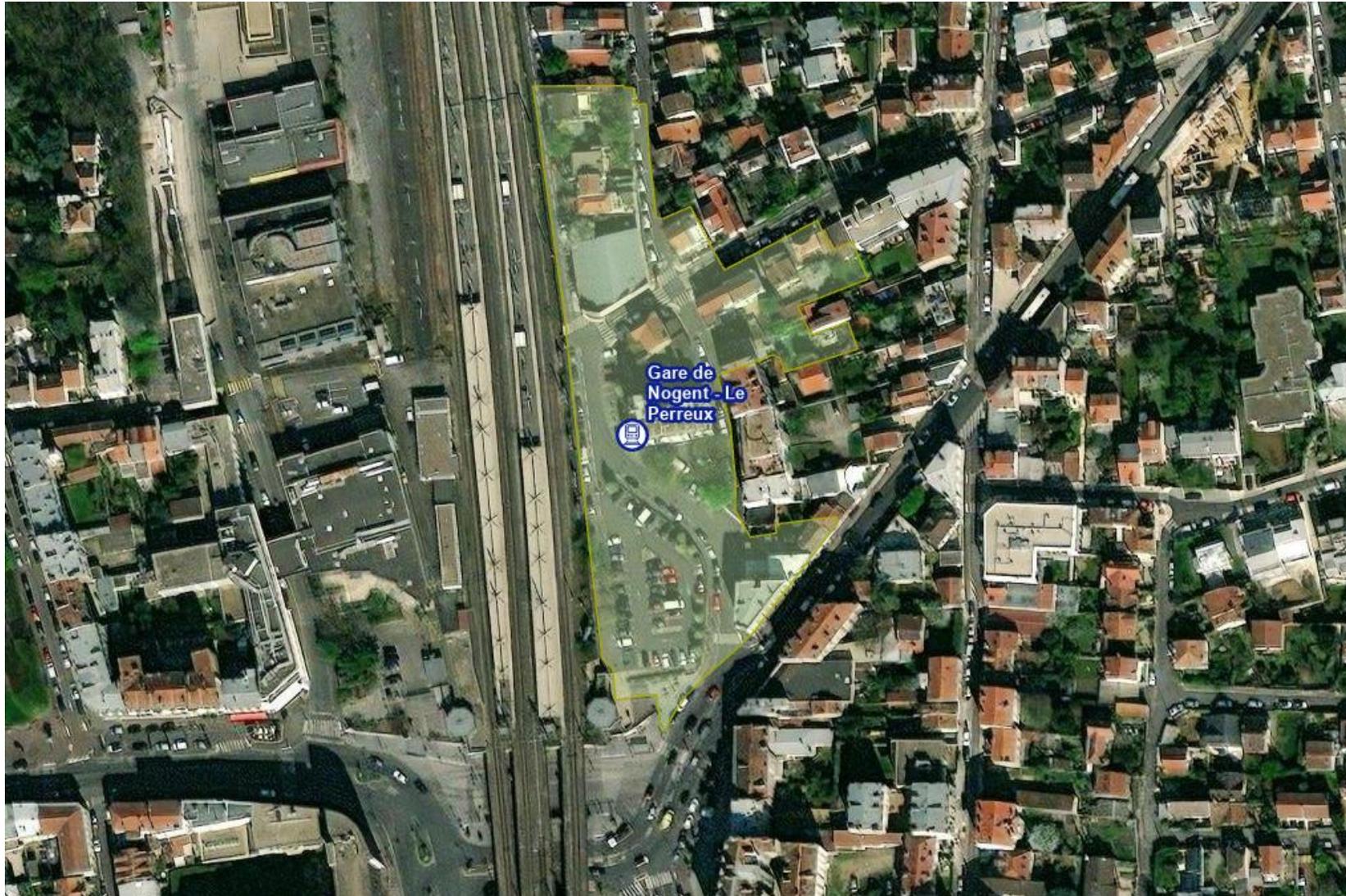
Partie II

Avancement des travaux

Gare de Nogent – Le Perreux

Gare de Nogent – Le Perreux

Insertion dans l'environnement



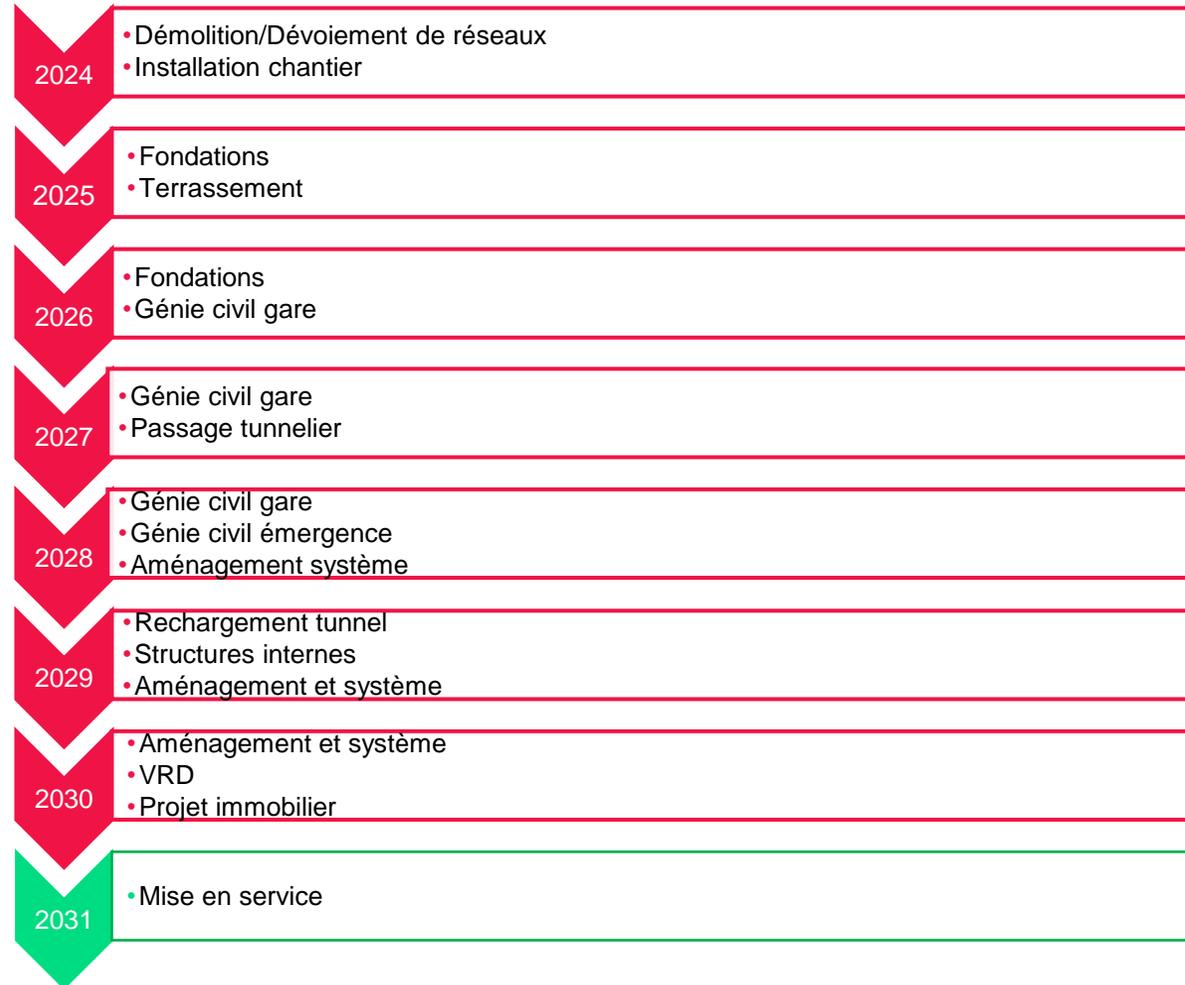
Gare de Nogent – Le Perreux

Planning focus 2025/2026

Nature des travaux	Date de début	Date de fin	2025												2026											
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Pose des palissades acoustiques	janv 25	avr 25	■	■	■	■																				
Injections préalables	janv 25	avr 25	■	■	■	■																				
Travaux de parois moulées	avr 25	fevr 26				■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■									

Gare de Nogent – Le Perreux

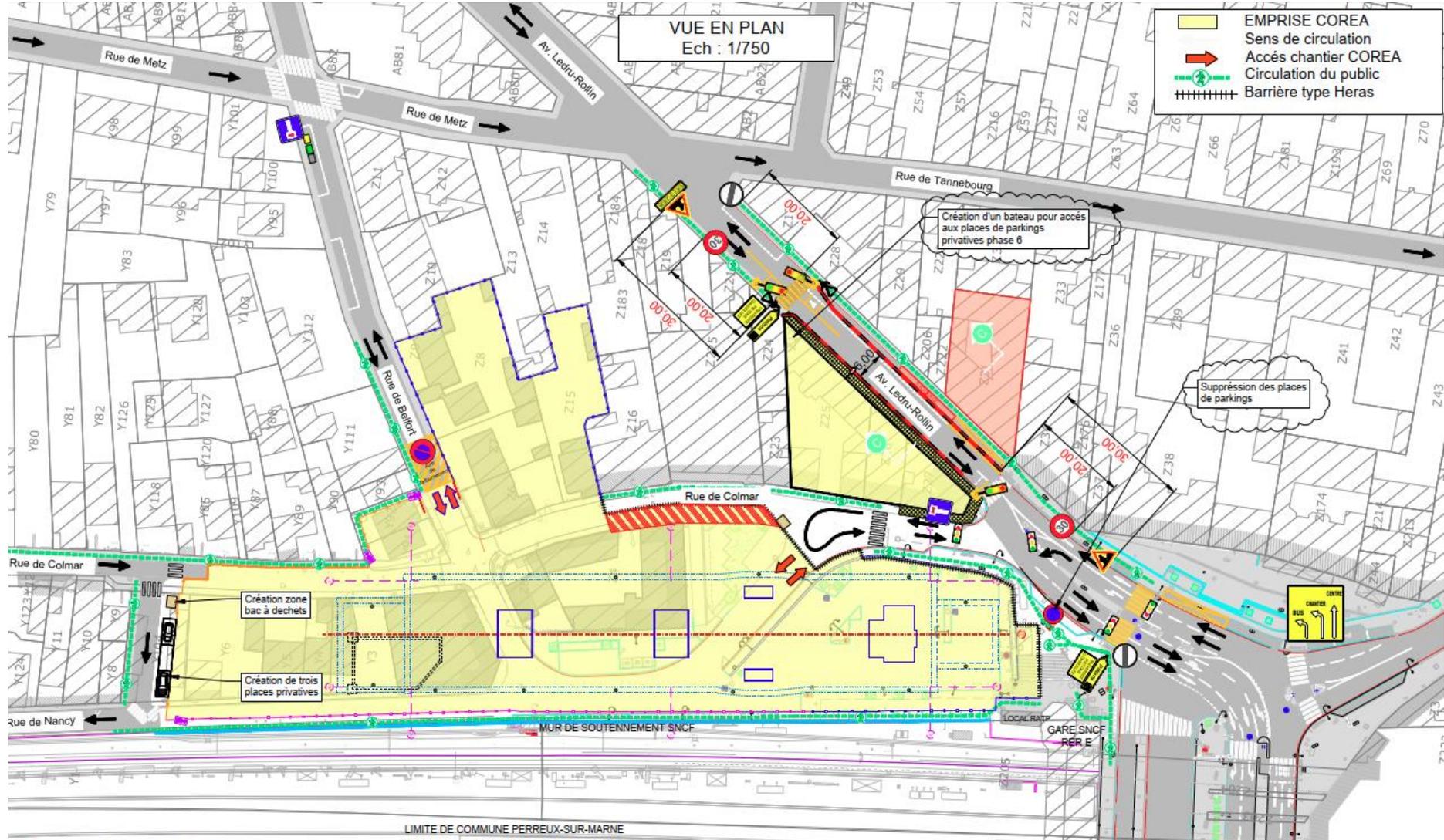
Les grandes phases des études et des travaux et le planning associé



Gare de Nogent – Le Perreux

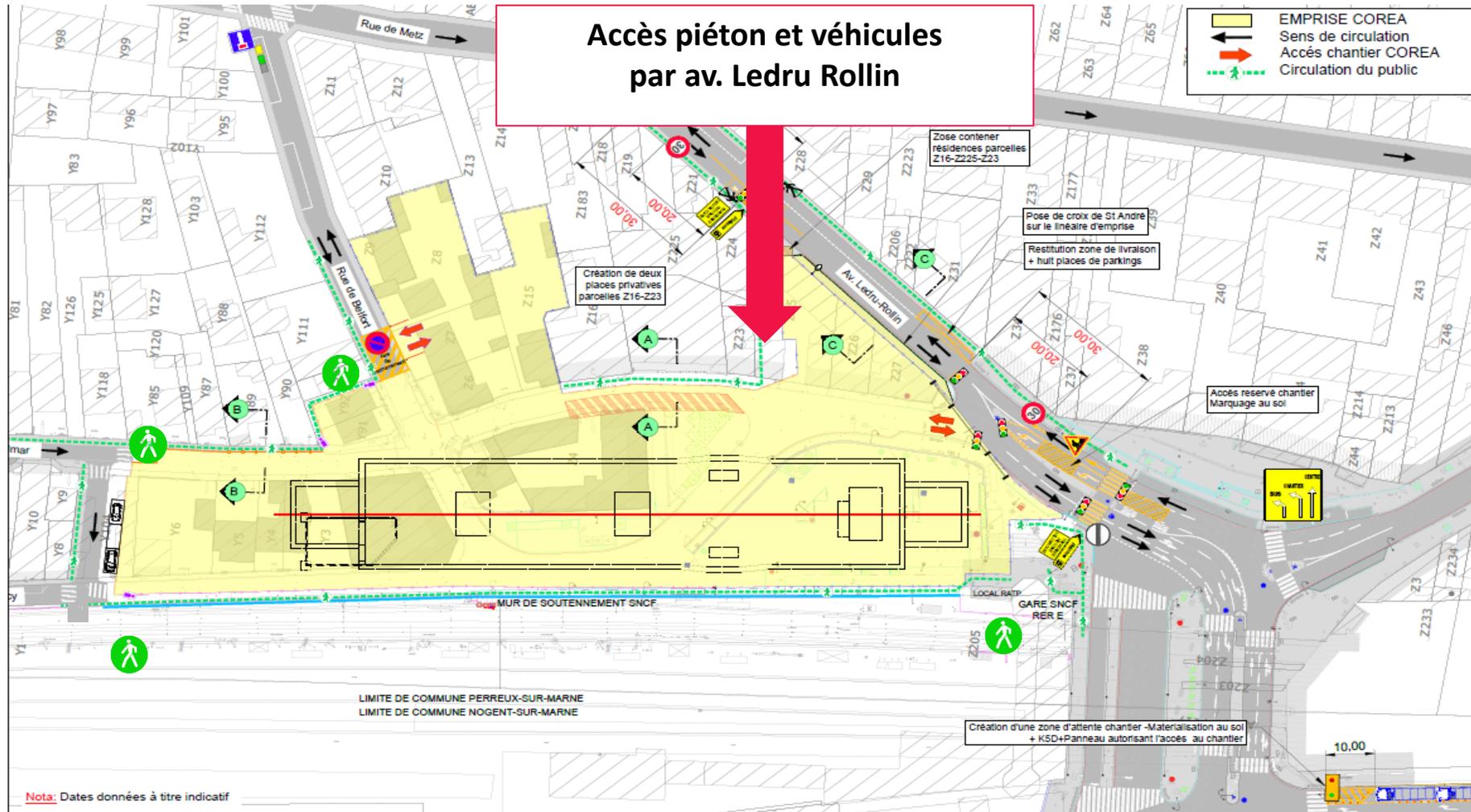
Circulations piétonnes/voitures publiques autour de l'emprise

Emprise chantier
T3 2024 – T1 2025



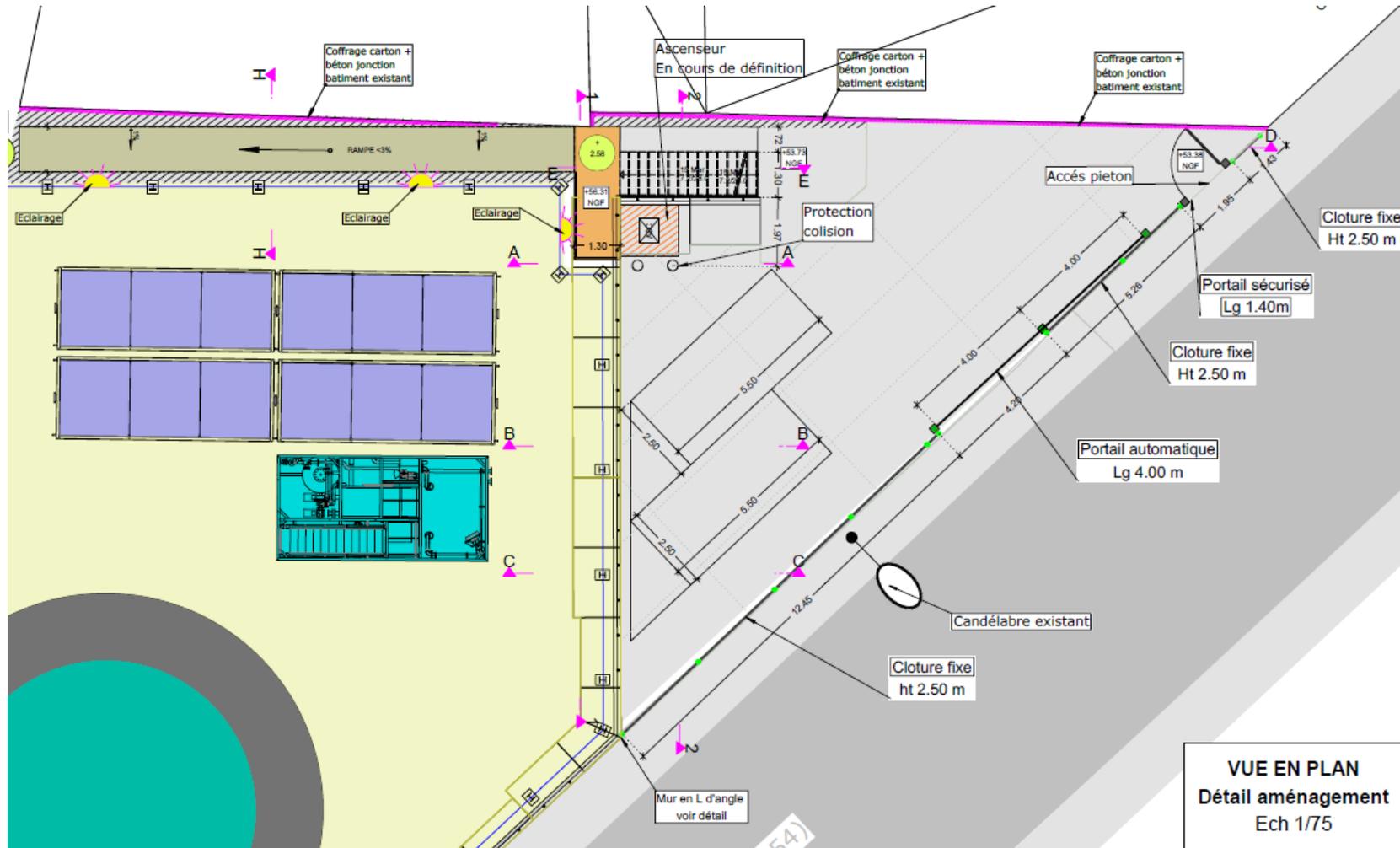
Gare de Nogent – Le Perreux

Accès rue de Colmar (à partir de fin avril 2025)



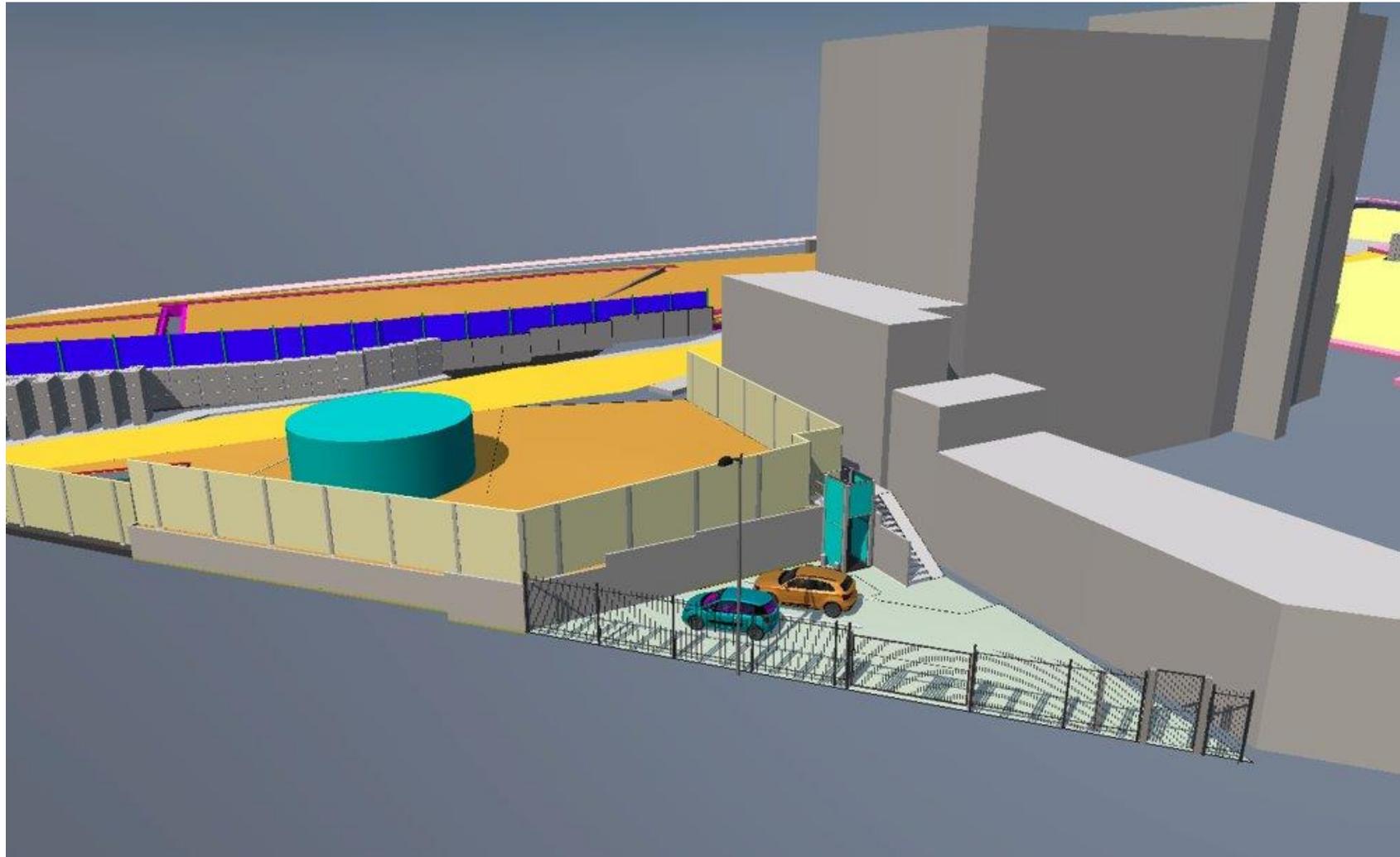
Gare de Nogent – Le Perreux

Accès rue de Colmar (à partir de fin avril 2025)



Gare de Nogent – Le Perreux

Accès rue de Colmar (à partir de fin avril 2025)



Gare de Nogent – Le Perreux

Accès rue de Colmar (à partir de fin avril 2025)

Accès à la rue de Colmar :

- Clôture (2m50)
- Accès par l'avenue l'av. Ledru Rollin
- Portail automatique télécommandé pour véhicules
- Portail piéton
- Escalier métallique (13 marches)
- Rampe glissière (valise, caddy, vélo...)
- Ascenseur / monte-charge

Sécurité :

- Éclairage
- Accès sécurisé par digicode et passe

Stationnement :

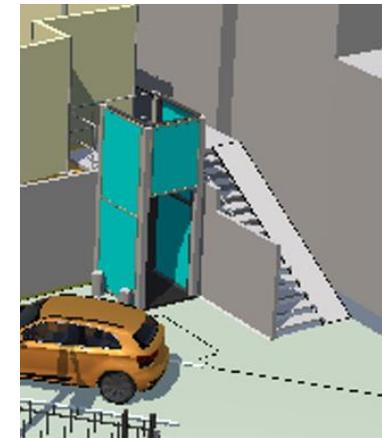
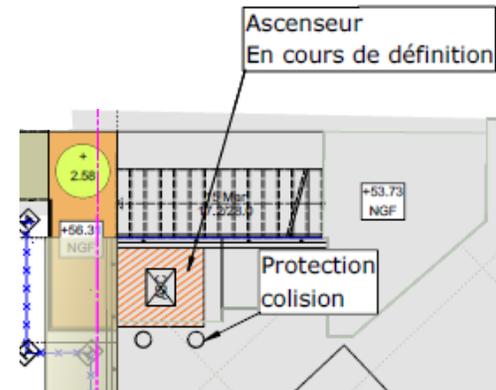
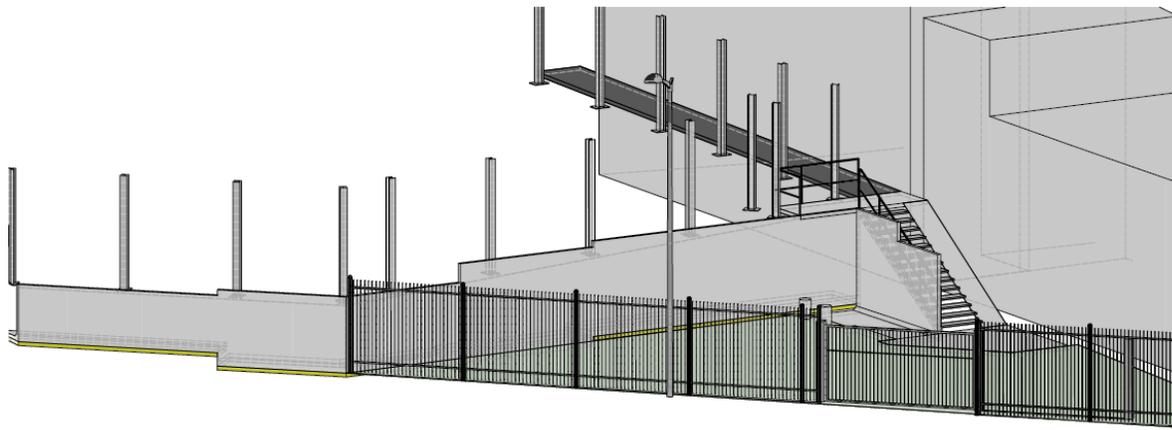
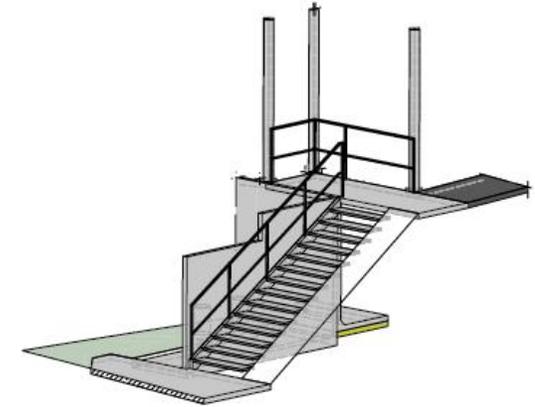
- 2 places privatives pour livraisons/stationnement courte durée
- Réservé 22 et 28 rue de Colmar

Déménagements :

Délai de prévenance de 3 semaines
Auprès de la Mairie
Accès par l'emprise du chantier

Collecte des déchets :

22, rue de Colmar : débardage av. Ledru-Rollin
28, rue de Colmar : débardage av Ledru-Rollin
24-26, rue de Colmar : sortie actuelle av Ledru-Rollin



Gare de Nogent – Le Perreux

Mesures de surveillance

- Procédure générale pour la surveillance des vibrations :

- Un diagnostic de sensibilité identifie les bâtis ou groupes de bâtis sensibles à la vibration situés dans la ZIG
- Ces bâtis ou groupes de bâti font l'objet d'une surveillance par vibromètres
- Pour chaque vibromètre, un seuil limite est défini selon la sensibilité du bâti ou groupe de bâti à surveiller
- Dès atteinte de 70% du seuil fixé, une alerte par SMS est adressée au conducteur de travaux, au responsable environnement
- Adaptation des méthodes voire arrêt des travaux si nécessaire



vibromètre ORION

- Procédure générale pour la surveillance du bruit :

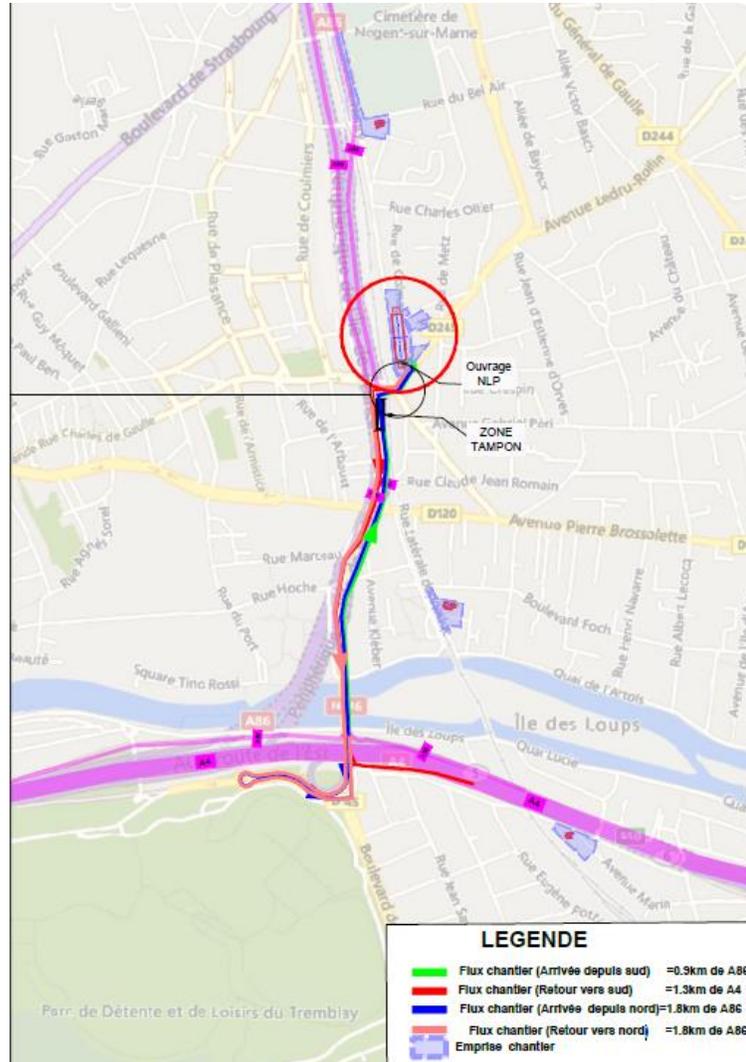
- Le dossier « bruit de chantier » prévu à l'art. R571-50 du code de l'environnement détermine l'exposition sonore des bâtiments récepteur dans le secteur des travaux
- Ce dossier préconise le positionnement des sonomètres
- La SGP a fixé des seuils limites spécifiques par classe de récepteur et par tranche horaire
- Dès dépassement du seuil fixé, une alerte par SMS est adressée au conducteur de travaux, au responsable auscultation responsable environnement
- Adaptation des méthodes voire arrêt des travaux si nécessaire



sonomètre CUBE

Gare de Nogent – Le Perreux

Itinéraires et flux des poids lourds



Gare de Nogent – Le Perreux

Avancement du chantier



Photo prise le 6 mars 2025

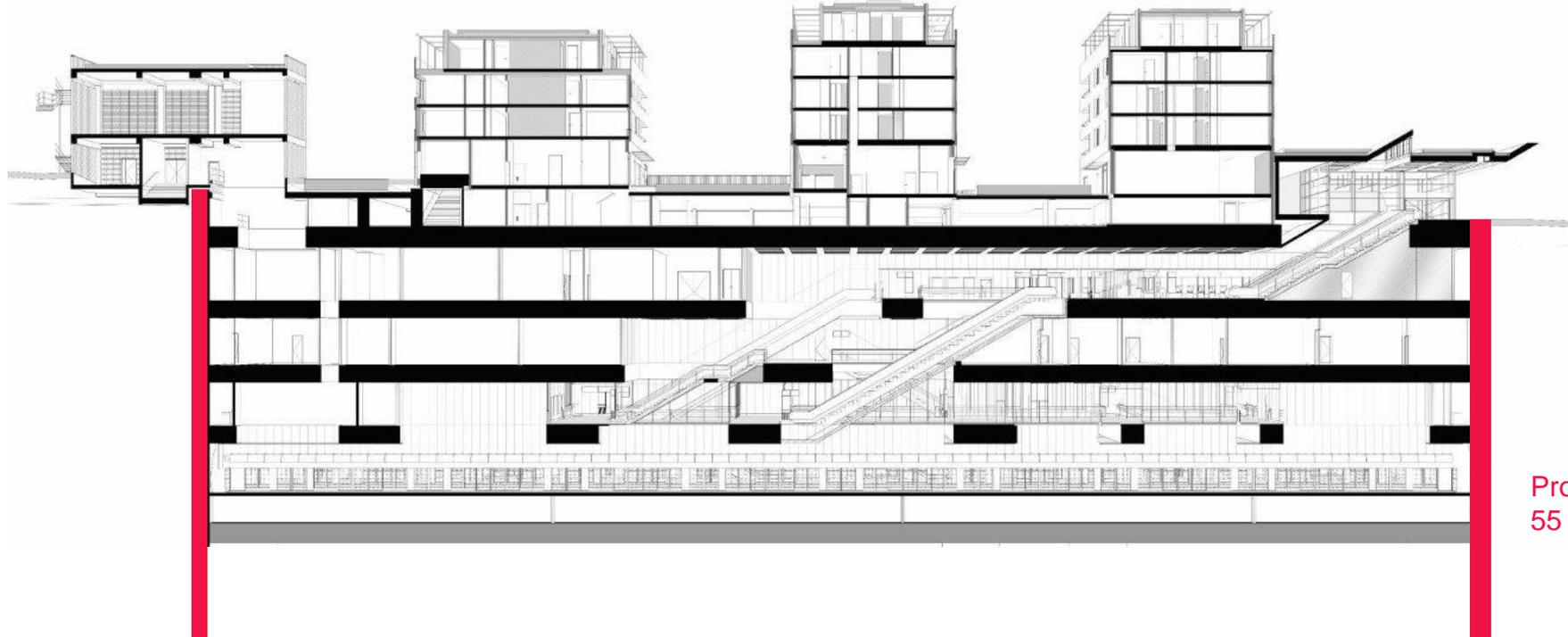
Gare de Nogent – Le Perreux

Le rôle des parois moulées

L'ouvrage gare en lui-même se compose des éléments suivants :

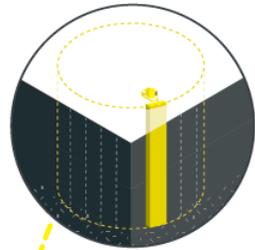
- **La boîte gare**, abritant les voies, les quais, le puits voyageurs et les différents locaux techniques.
- **L'émergence Sud** par laquelle se fait l'accès voyageurs et où se trouve le PMS et un local vélo.
- **L'émergence Nord**, abritant le local Chaud-Froid (thermo frigo pompe) le local décompression tunnel et les issues de secours de la gare.

La **boîte gare** est réalisée en parois moulées, elles formeront progressivement les murs souterrains de la gare.



Profondeur des parois moulées :
55 m environ

La technique des parois moulées

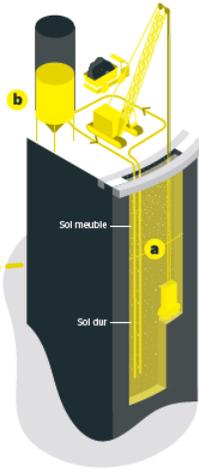


Principe de réalisation
La construction de la gare débute par la réalisation des parois moulées. Ces murs souterrains délimitent le contour de la gare et la partie à creuser.



1

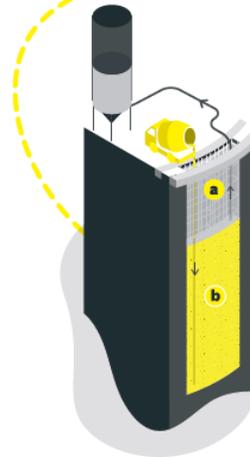
Réalisation des repères de creusement
Deux tranchées parallèles sont creusées et un muret en béton est coulé dans chacune d'entre elles : ce sont les murettes guides. Elles dessinent les contours de la gare à creuser. Elles guident les engins qui construisent les murs souterrains, dans l'espace délimité par les murets.



2

Creusement d'un panneau de paroi
Le forage est réalisé à l'aide de deux engins : un pour les sols meubles, la benne preneuse et un pour les sols durs, la machine à roues dentées aussi appelée hydrofraise et cutter. Au fur et à mesure du creusement, en remplacement des terres creusées, un mélange d'argile appelé « bentonite » est injecté dans la tranchée pour assurer sa stabilité.

- a Bentonite
- b Silo à bentonite



4

Bétonnage du panneau de paroi
Le béton est déversé dans la tranchée. Plus lourd que la bentonite, il chasse le mélange d'argile vers la surface où il est stocké pour être retraité et réutilisé.

- a Bentonite
- b Béton



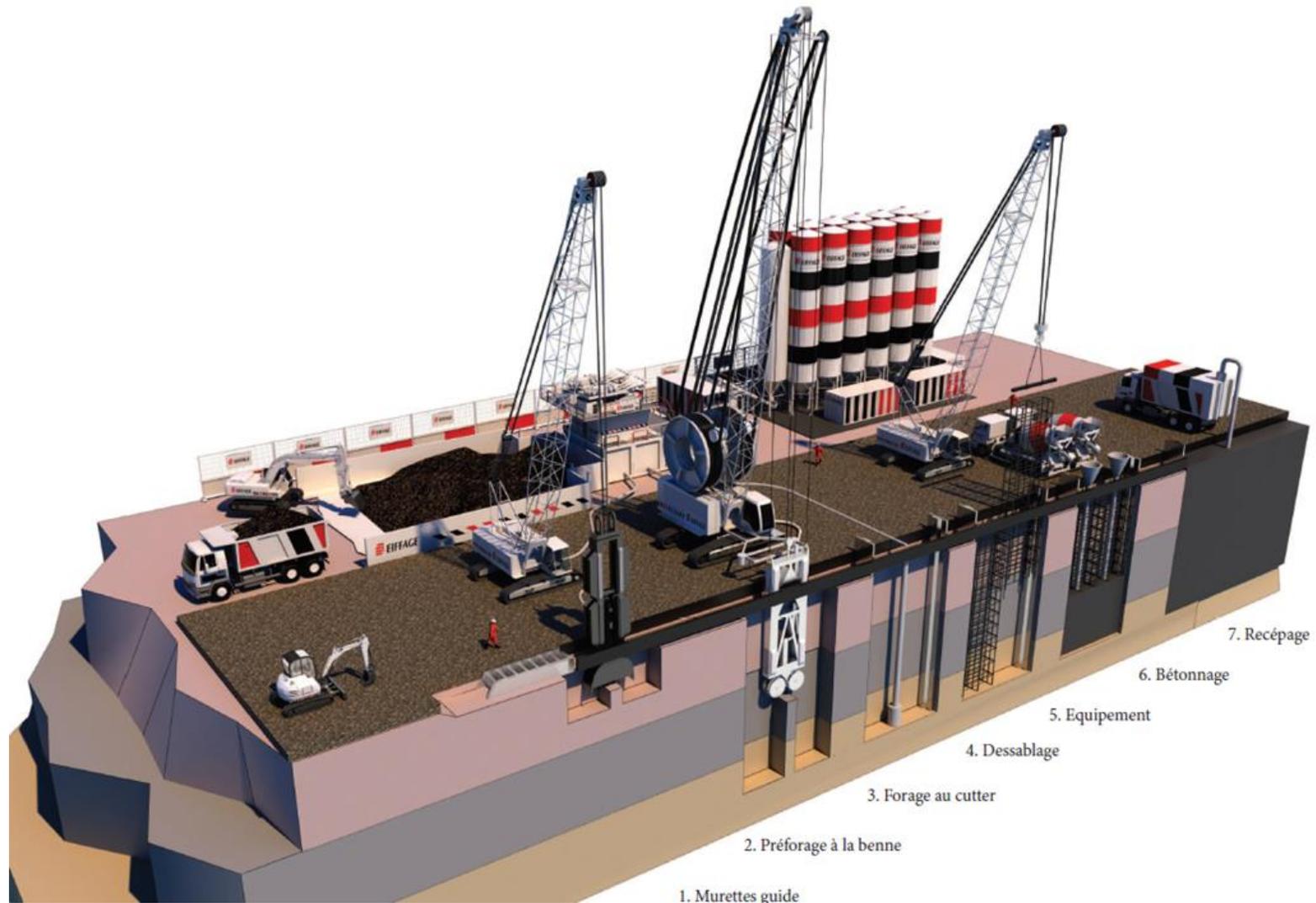
3

Mise en place du renfort
Une cage d'armature est disposée dans la tranchée remplie de bentonite. Elle permettra d'assurer la résistance et la stabilité du panneau de paroi en béton. Un joint est posé aux deux extrémités de la tranchée pour assurer l'étanchéité du panneau en cours de réalisation.

- a Bentonite
- b Cage d'armature

Gare de Nogent – Le Perreux

Schéma explicatif des travaux de parois moulées



Partie III

Accompagnement des chantiers du GPE

Sur le terrain, un agent de proximité



Wilson CADIGNAN

Ses missions :

- Aller à la rencontre des riverains, usagers, commerçants et acteurs des chantiers pour informer de l'avancée des travaux
- Apporter des réponses aux questions posées et orienter vers le bon interlocuteur selon le type de question
- Assurer des permanences sur site et par téléphone
- Veiller au respect des règles de bonne tenue des chantiers (propreté, respect des horaires, communication sur site...) site...)
- Assurer la remontée d'information vers la Société des grands projets.

Il est possible de le contacter du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 au **07 76 70 39 62** ou d'écrire sur la page web : **grandparisexpress.fr/contacts**

Communication de perturbation de proximité

En cas d'impact du chantier sur le quotidien des riverains (places de parking neutralisé, nuisances sonores ponctuelles...), vous êtes informés en amont par des **Info Flash**



Version papier
diffusé en boîte aux lettres et/ou affiché dans le périmètre concerné



Version numérique
Sur abonnement gratuit depuis grandparisexpress.fr/newsletters



Courrier des chantiers
Info travaux informant de l'avancement des travaux et de leurs impacts éventuels à l'échelle d'une ville en cas de besoin

Site web et FAQ

Pour en savoir plus sur le projet rendez-vous sur grandparisexpress.fr et posez vos questions via notre FAQ sur grandparisexpress.fr/contacts

Une présence en continu au Perreux et à Nogent

Forum de rentrée du Perreux-sur-Marne
7 septembre 2024

Réunion de quartier riverains impactés NLP
25 septembre 2024

Réunion de quartier Ouvrage Mathias et Bel Air
5 novembre 2024

Réunion publique Nogent
21 novembre 2024

Réunion spécifique aux immeubles de la rue de Colmar
Fin janvier/début février 2025

Réunion de quartier circulations
10 février 2025

Réunion spécifique tréfonds
4 mars 2025

Réunion publique avant travaux de fondations
27 mars 2025

Participation au Week-end nature
3 mai 2025



Merci de votre attention

Annexe

Formulation de la demande d'indemnisation

Par voie postale :

**Unité Riverains – Ligne 15EST
Immeuble "Moods"
2, mail de la petite Espagne CS 10011
93212 La Plaine Saint Denis**

Gare Nogent – Le Perreux

Mitoyenneté travaux 10m



Zone de Déclaration d'Utilité Publique



Emprise chantier



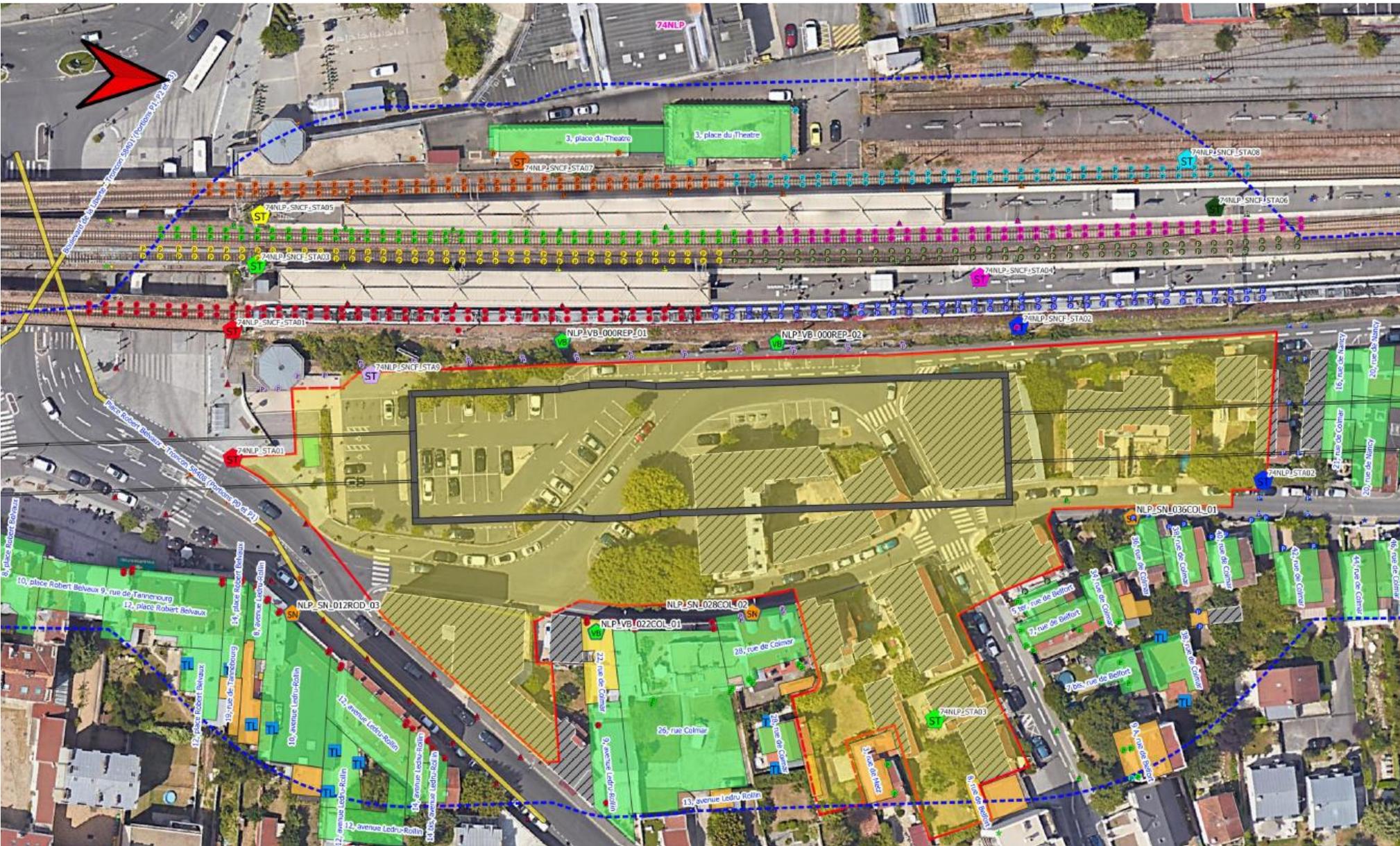
Zone d'influence géotechnique



Structure tunnel



Gare Nogent – Le Perreux



LEGENDE	
Prismes	
●	Prisme
●	Prisme rail
▲	Prisme anti-vandalisme
★	Référence
Couleur prisme = couleur station qui le vise	
Capteurs	
●	ST - Station totale
●	IPI - Chaîne inclinométrique
●	INF - Inclinomètre en forage
●	PZ - Piézomètre
●	CPI - Cellule de pression interstitielle
●	EXT - Extensomètre en forage
●	JC - Jauge de contrainte
●	EL - Electronivelle
●	FS - Fissuromètre
●	SN - Sonomètre
●	VB - Vibromètre
●	TL - Tiltmètre
Ouvrages	
■	Parois moulées
Tunnel	
—	Tracé tunnel
ZIG	
---	ZIG EXE
Chantier	
■	Emprise chantier
---	Limite emprise
Avoisnants	
■	Bats démolis
Vulnérabilité	
■	Vulnérabilité non définie
■	Peu vulnérable
■	Vulnérable

Gare Nogent – Le Perreux

		PROCEDURE	SUIVI DES CONSTATS AMIABLES EXPERTS ET HUISSIERS						DIVIDESREFERESCONSTATSETREFERESINSTRUCTIO				
Nom du propriétaire ou gestionnaire	Adresse	Procédure à engager selon la vulnérabilité (contrat)	Date cible rendez-vous propriétaire	Date de la visite effective	Date envoi rapport propriétaire	Code GED Constat	Date cible de diffusion sur la GED	Date de diffusion la GED	Nature de référé	Date cible du dépôt de la requête par l'avocat	Date du dépôt de la requête par l'avocat (date effective)	Nom de l'Expert	Date de la visite effective
AgenceSYNDICCIAGau:Cf@ciag94.fretvi	28,ruedeColmar	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	08/01/2025
MmeBOUARROUDJ0605145588vianonfil	28,ruedeColmar	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	08/01/2025
MMmeCOMPAGNET0608063009jean.co	36,ruedeColmar	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	08/01/2025
• Monsieur PACTON CYRILLE BRICE • Madame SEVETTE FREDERIQUE VERONIQUE	1bis,ruedeMetz	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	
CarlosALEXANDREgestionnaire01487661	12,ruedeBelfort	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	08/01/2025
Direction de l'Assainissement et de la Qualité du Milieu Aquatique : Conseil départemental du Val-de-Marne Hôtel du Département 94054 Créteil cedex	PlaceRobertBelvaux-Troncon58408(PortionsP0etP1)	Constat contradictoire avec huissier							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	
M. Manoni (copropriétaire et syndic de l'immeuble) 0673609650	23 Rue de Tannebourg	Constat contradictoire	30/01/2025										
M.etMmeDubery-Charbonnier(propriétaire)	5ter,ruedeBelfort	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	08/01/2025
M.GeorgesHenry0660024875	9bisruedeBelfort	Constat contradictoire	04/12/2024	04/12/2024			26/12/2024						
M.MohamedNEMRAOUI0643718865mol	12,avenueLedru-Rollin	Constat contradictoire	22/11/2024	22/11/2024			26/12/2024						
M.MohamedNEMRAOUI0643718865mol	10,avenueLedru-Rollin	Constat contradictoire	22/11/2024	22/11/2024			26/12/2024						
M.Noury-Eve0663052538eve_annejulie@	9A,ruedeBelfort	Constat contradictoire a	10/01/2025	10/01/2025	18/02/2025	500702	20/01/2025	28/01/2025	RI			MmeCanova	
M.Siv-PrakRoland0608038888roland-kai	3,ruedeMetz	Référé instruction											
M.Siv-PrakRoland0608038888roland-kai	3,ruedeMetz	Référé instruction											
Monsieur Patrice GROSSI 0662613473	7,ruedeBelfort	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	08/01/2025

Gare Nogent – Le Perreux

Nom du propriétaire ou gestionnaire	Adresse	PROCEDURE	SUIVI DES CONSTATS AMIABLES EXPERTS ET HUISSIERS						DIVIDESREFERESCONSTATSETREFERESINSTRUCTIOI				
		Procédure à engager selon la vulnérabilité (contrat)	Date cible rendez-vo propriétaire	Date de la visite effective	Date envoi rapport propriétaire	Code GED Constat	Date cible de diffusion sur la GED	Date de diffusion la GED	Nature d'référé	Date cible du dépôt de la requête par l'avocat	Date du dépôt de la requête par l'avocat (date effective)	Nom de l'Expert	Date de la visite effective
M. Siv-Prak Roland 0608038888 roland-kai	3, rue de Metz	Référé instruction											
M. Siv-Prak Roland 0608038888 roland-kai	3, rue de Metz	Référé instruction											
Monsieur Patrice GROSSI 0662613473	7, rue de Belfort	Référé instruction											
Monsieur LITVINCHEVICI Gabriel	9, avenue Ledru-Rollin	Référé instruction		03/09/2024		500851	02/12/2024		RI	27/10/2024	15/11/2024	Mme Canova	08/01/2025
MREGNAULTNITOT-0607444409	40, rue de Colmar	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	Mme Canova	08/01/2025
MREGNAULTNITOT-0607444409	40, rue de Colmar	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	Mme Canova	08/01/2025
Mr SARAIVA 0607119671	9, avenue Ledru-Rollin	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	Mme Canova	08/01/2025
	0 Station de Nogent-le-Perreux	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	Mme Canova	
	0 7bis, rue de Belfort	Constat contradictoire	20/12/2024	20/12/2024									
	0 14 place robert belvaux	Constat contradictoire	10/01/2025	10/01/2025		500706	20/01/2025	28/02/2025					
	0 8, avenue Ledru Rollin	Constat contradictoire	10/01/2025	10/01/2025		500703	20/01/2025	28/01/2025					
	0 8, avenue Ledru Rollin	Constat contradictoire	10/01/2025	10/01/2025		500703	20/01/2025	28/01/2025					
	0 8 Avenue Ledru Rollin	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	Mme Canova	11/02/2025
	0 14bis, avenue Ledru-Rollin	Constat contradictoire	10/01/2025	10/01/2025		500707	20/01/2025	28/01/2025					
Agence belle étoile Mme Noel 0143684220	14, place Robert Belvaux	Constat contradictoire	04/12/2024	04/12/2024	27/01/2025	500460	26/12/2024	16/01/2025					
	8, avenue Ledru Rollin	Constat contradictoire	10/01/2025	10/01/2025		500703	20/01/2025	28/01/2025					
Agence Michel LAURENT gestionnaire M. Hc	12, place Robert Belvaux	Constat contradictoire	27/11/2024	27/11/2024	19/02/2025	500353							
Agence Michel LAURENT gestionnaire M. Hc	12, place Robert Belvaux	Constat contradictoire	27/11/2024 et	27/11/2024 et	19/02/2025	500353							
Carlos ALEXANDRE gestionnaire 01487661	12, rue de Belfort	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	Mme Canova	08/01/2025
Locataire: guna5@hotmail.fr 0782114305	14, avenue Ledru-Rollin	Constat contradictoire	30/01/2025	27/01/2025		500719		04/02/2025					
M. Andrieu 0625593903 gf_andrieu@yahoo	13, avenue Ledru Rollin	Constat contradictoire	27/11/2024	27/11/2024	27/01/2025	500455	26/12/2024	20/12/2024					
M. David DEMOULIN	3, place du Théâtre	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	Mme Canova	11/02/2025
M. David DEMOULIN	3, place du Théâtre	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	Mme Canova	11/02/2025
M. David DEMOULIN	3, place du Théâtre	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	Mme Canova	11/02/2025

Gare Nogent – Le Perreux

		PROCEDURE SUIVI DES CONSTATS AMIABLES EXPERTS ET HUISSIERS							DIVIDESREFERESCONSTATSETREFERESINSTRUCTIO				
Nom du propriétaire ou gestionnaire	Adresse	Procédure à engager selon la vulnérabilité (contrat)	Date cible rendez-vous propriétaire	Date de la visite effective	Date envoi rapport propriétaire	Code GED Constat	Date cible de diffusion sur la GED	Date de diffusion la GED	Nature du référé	Date cible du dépôt de la requête par l'avocat	Date du dépôt de la requête par l'avocat (date effective)	Nom de l'Expert	Date de la visite effective
M. Andrieu 0625593903 gr_andrieu@yanh	13,avenueLedruRollin	Constat contradictoire	27/11/2024	27/11/2024	27/01/2025	500455	26/12/2024	20/12/2024					
M. DavidDEMOULIN	3,placeduTheatre	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	11/02/2025
M. DavidDEMOULIN	3,placeduTheatre	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	11/02/2025
M. DavidDEMOULIN	3,placeduTheatre	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	11/02/2025
MmeBRUNHESclementine.brunhes@gm	42,ruedeColmar	Constat contradictoire	04/12/2024	04/12/2024	18/02/2025	500471				2-sept.-26			
MmeUSUBELLISabire-DavidKleinTel0628322024-kleidav@gmail.com	34,ruedeColmar	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	08/01/2025
MrLHOPITALUEric0668933251eric.lhop	38,ruedeColmar	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	
ORPlatexiacopro14rueduviaduc,Nogent	26,ruedeColmar	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	08/01/2025
RATP	1RuedeNancy	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	
RATP	1RuedeNancy	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	
RATP	1RuedeNancy	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	
SDC22Colmar,syndicbénévole;représent	22,ruedeColmar	Référé instruction	27/06/2024	27/06/2024		500858		11/12/2024	RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	08/01/2025
SNCF	SNCF	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	11/02/2025
SNCF	SNCF	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	11/02/2025
SNCF	SNCF	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	11/02/2025
SNCF	SNCF	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	11/02/2025
SNCF	RuedeNancy	Référé instruction							RI	27/10/2024	15/11/2024	MmeCanova	11/02/2025
	12,avenueLedru-Rollin	Constat contradictoire a	30/01/2025	27/01/2025		500718	04/02/2025	28/01/2025					